

Publié le 20 novembre 2020.  
Dernière modification : 15 novembre 2024.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

# COMPAGNIE MARITIME DE L'AFRIQUE ORIENTALE, Djibouti

Filiale des [Messageries maritimes](#)  
et de la [Compagnie de l'Afrique Orientale](#)

MESSAGERIES MARITIMES  
(*La Journée industrielle*, 23 novembre 1919)

Sous les auspices de cette société vient de se constituer la Compagnie maritime de l'Afrique Orientale, au capital de 3 millions en 3.000 actions de 1.000 fr. nominatives, libérées d'un quart, pour toutes opérations de batelage, de remorquage, etc., dans la zone de la mer Rouge et l'océan Indien.

Premiers administrateurs : Cie des Messageries Maritimes ; MM. Pilliard <sup>1</sup>, Philippar, des Messageries Maritimes ; Michel Cote <sup>2</sup>, Gimon <sup>3</sup>, Pierre Famin <sup>4</sup>, F. Gorchs-Chacou, de la Compagnie de l'Afrique Orientale.

---

Comité central des armateurs de France  
(*La Journée industrielle*, 14 janvier 1920)

Le conseil a enregistré l'adhésion au comité de ...la Compagnie Maritime de l'Afrique Orientale (Paris)...

.....

---

Commandes. Lancements, Mutations  
(*Le Yacht*, 18 décembre 1920)

La Compagnie maritime de l'Afrique Orientale vient d'acheter à MM. Strick and Co, de Londres, le vapeur en fer *Neghiley*, à 2 ponts, de 771 tonnes brutes. Construit en 1861, ce navire a eu ses machines et chaudières renouvelées en 1880.

---

1921 (déc.) : PARTICIPATION DANS LA  
[SOCIÉTÉ D'APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX À DJIBOUTI](#)

---

<sup>1</sup> Maurice Pilliard (1877-1961) : administrateur des Messageries maritimes depuis 1918. Voir [encadré](#).

<sup>2</sup> Charles Michel-Côte (1872-1959) : administrateur de sociétés, il se spécialise après la Grande Guerre dans les affaires djiboutiennes et malgaches. Président du Chemin de fer franco-éthiopien de Djibouti à Addis-Abeba (1933). Voir [encadré](#).

<sup>3</sup> Charles Gimon (1873-1952) : ancien commissaire de 1<sup>re</sup> classe de la marine. Administrateur délégué de la Compagnie de l'Afrique orientale. Voir [encadré](#).

<sup>4</sup> Général Pierre Famin : président du Djibouti-Addis-Abeba. Voir [encadré](#).

---

AEC 1922-419 — Cie maritime de l'Afrique orientale, 28, rue de Châteaudun, PARIS (9<sup>e</sup>).

Capital. — Sté an., f. en mai 1919, 3 millions de fr. en 3.000 act. de 400 fr. ent. lib.

Objet. — Acconage, charbonnage, fourniture d'eau à Djibouti ; service maritime dans la mer Rouge.

Conseil. — MM. Ch. Michel-Côte, présid. ; G[eorges] Philippar [Messageries maritimes], v.-présid. ; H[enri] Bontoux [Messageries maritimes], général Famin, Ch. Gimon, F. Gorchs-Chacou [SCAC], M[aurice] Piliard [Messageries maritimes], F[élix] Roussel [1856-1925][pdt Messageries maritimes], admin. ; René Hachette, dir. général.

---

Compagnie maritime de l'Afrique orientale  
(*La Journée industrielle*, 30 décembre 1924)

L'assemblée ordinaire tenue hier, au siège, rue de Châteaudun. à Paris, a approuvé comptes et le bilan de l'exercice 1923-1924, se soldant par un bénéfice de 500.000 fr. qui a été affecté à l'amortissement du solde déficitaire antérieur, qui se trouve ainsi ramené à 1.100.000 francs.

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 18 février 1925)

Paris. — Modification. — Soc. dite Cie MARITIME de L'AFRIQUE ORIENTALE, 28, Châteaudun. — Transfert du siège à Djibouti avec siège administratif à Paris, 28, Châteaudun. — 29 déc.1924. — *Affiches Parisiennes*.

---

Lettre de Marseille  
(*Les Annales coloniales*, 4 juin 1926)

31 mai 1926.

[Services contractuels des Messageries maritimes\*]

Deux grands courriers sont arrivés d'Extrême-Orient et d'Indochine. Le *Chantilly* est entré au port le 24 mai, venant d'Haïphong. Parmi les 497 passagers qu'il a ramenés en France se trouvaient MM. ... d'Anglejan-Chatillon, administrateur de la Compagnie maritime de l'Afrique orientale, rentrant de Djibouti...

---

#### LE PORT DE DJIBOUTI

---

Association du capital aux intérêts généraux  
par L. de R[obillard]  
(*Le Courrier d'Ethiopie*, 11 février 1927)

.....  
Compagnie Maritime Orientale,

filiale de la Compagnie de l'Afrique Orientale (Maritime et Commerciale)

2° La deuxième société est la Compagnie Maritime Orientale, qui s'occupe de l'acconage et du charbonnage. Elle assure l'enlèvement et l'arrimage en cale et à terre des marchandises, et possède de grands chalands et trois puissants remorqueurs.

Le ravitaillement en charbon des navires se fait, au même prix qu'à Aden, et malgré les difficultés de se servir de la main-d'œuvre indigène, on est parvenu à embarquer jusqu'à 1. 100 tonnes à l'heure. Les quantités de charbon fournies en 1919, et 1920 ont représenté une moyenne annuelle de plus de 100.000 tonnes. Depuis l'installation des tanks à mazout à Aden, la quantité de charbon livré a diminué, mais la Compagnie Maritime Orientale a déjà songé à l'installation de citernes à mazout qui lui ramèneront les compagnies dont elle avait la clientèle pour le charbon.

Dans le but de faciliter le chargement, la Compagnie Maritime Orientale a passé un arrangement avec la Compagnie des Messageries Maritimes pour un échange de terrain au plateau du Marabout, ce qui lui a permis de prolonger une levée dont la longueur d'environ 300 mètres où les chalands peuvent accoster à toute heure, sans avoir à se préoccuper de la marée.

De plus, cette société a profité de l'enlèvement des terres dont elle avait besoin pour dresser une plate forme qui permettra, le cas échéant, d'installer de grandes citernes pour le mazout.

.....

---

#### Publicité

*(Le Courrier d'Éthiopie, 8 juillet 1927)*

#### COMPAGNIE DE L'AFRIQUE ORIENTALE

Siège social : DJIBOUTI. — Siège Administratif: 28, rue de Châteaudun PARIS

ASSURANCES - CONSIGNATAIRES DE NAVIRES - TRANSIT.

AGENTS : COMPAGNIE DES CHARGEURS REUNIS

C<sup>ie</sup> HAVRAISE PÉNINSULAIRE DE NAVIGATION A VAPEUR

C<sup>ie</sup> FRANÇAISE DE NAVIGATION EN MER ROUGE

ROTTERDAMSCHER LLOYD-NORDDEUTSCHER LLOYD

SCANDINAVIAN EAST AFRICA LINE--CLAN LINE--WILHEMSEN,

etc.

AGENTS DU "LLOYD" & DU "BUREAU VERITAS"

REPRESENTANTS "COMITÉ DES ASSUREURS MARITIMES DE PARIS" ,DE "L'UNION

ETC

Adresse télégraphique: MESNIER - DJIBOUTI.

---

Compagnie Maritime de l'Afrique Orientale

*(La Journée industrielle, 25 avril 1928)*

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1927, dont le solde bénéficiaire a été employé aux amortissements.

---

Compagnie maritime de l'Afrique Orientale

*(La Journée industrielle, 29 juin 1929)*

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1928. Le solde bénéficiaire a été reporté à nouveau.

---

DJIBOUTI  
Construction d'un dépôt d'hydrocarbures  
(*Les Annales coloniales*, 28 mai 1931)

Article premier. — La Compagnie maritime de l'Afrique orientale est autorisée à ériger aux conditions suivantes un dépôt d'hydrocarbures d'une contenance totale de 38.356 mètres cubes.

Elle devra présenter à l'homologation du gouverneur, en conseil d'administration, des plans qui se substitueront aux plans 28565 et 33828 fournis, par elle et qui ont été reconnus complètement erronés, notamment en ce qui concerne les courbes de niveau qui ont servi à fixer l'emplacement du poste de mazoutage et le lever de la parcelle 319 *bis*. Provisoirement, un plan au 500.000<sup>e</sup> fixant la position du poste de mazoutage et de la pipe-line fourni par l'Administration et homologué par le gouverneur en conseil est substitué au plan 28565 de la Compagnie.

Le dépôt pourra comporter 9 réservoirs : deux de 8.100 mètres cubes, un de 500 mètres cubes et six de 3.600 mètres cubes, pour l'entrepôt à huiles lourdes de pétrole, mazout, Diesel-Oil, essences, pétrole lampant et tous autres combustibles, pour le ravitaillement des navires et le commerce général des hydrocarbures ainsi que tous magasins et ateliers nécessaires, et transvasement en wagons-citernes, citernes, barils, caisses en fer blanc.

---

AEC 1937/684 — Cie maritime de l'Afrique orientale, DJIBOUTI.  
Siège admin. : 47, rue Cambon, PARIS (1<sup>er</sup>).  
Tél. : Opéra 63-40. — Télég. : Aforifa-Paris 81 ; Comaraf-Djibouti. — © : A. Z., A. B. C. 5<sup>e</sup> édit., Veslot.  
Capital. — Société anon., fondée en 1919, 3 millions de fr. en 3.000 actions. —  
Objet. — Assure les opérations d'acconage, de charbonnage, de fourniture d'eau à Djibouti.  
Conseil. — MM. Ch. Michel-Côte, présid. ; d'Anglejan et René Hachette. admin. délégués ; Ch. Gimon, G. Bouffé, de Saboulin-Bollena, J. Thamin.

---

DJIBOUTI  
Construction d'un dépôt d'hydrocarbures  
(*Les Annales coloniales*, [jour inconnu] 1937)

Par arrêté du gouverneur, la Compagnie Maritime de l'Afrique Orientale a été autorisée à faire construire un dépôt d'hydrocarbure d'une contenance totale de 31.000 m<sup>3</sup>.

La Compagnie pourra par la suite, augmenter la capacité du dépôt en fonction du développement éventuel du trafic.

En tout temps, les prix auxquels les hydrocarbures seront vendus à Djibouti aux navires de la marine militaire française et à ceux des Compagnies dont l'exploitation est contractuellement garantie par l'État français, ne devront pas être supérieurs à ceux auxquels le dépôt d'Aden les fournirait à la même époque aux mêmes clients.

La Compagnie autorisée devra également s'employer à faire de Djibouti un port où le ravitaillement en hydrocarbures intéressera les armateurs de nationalité française, autres que ceux désignés ci-dessus, ainsi que les armateurs d'autres nationalités, étant entendu cependant que la limitation de prix résultant du paragraphe précédent ne s'applique pas à d'autres navires qu'à ceux de la marine militaire française et des Compagnies subventionnées par l'État français.

---

La construction du port de Djibouti  
(*Les Annales coloniales*, 20 décembre 1937)

L'adjudication des travaux a été faite dernièrement à un consortium dans lequel entrent la Société des Batignolles, la Compagnie Maritime de l'Afrique Orientale, la Compagnie générale des Colonies, la firme Dubois, pour 28 millions.

---

AEC 1951-759 — C<sup>ie</sup> maritime de l'Afrique orientale, DJIBOUTI.

Capital. — Société anon., fondée en 1919, 12 millions de fr. de Djibouti en 12.000 actions.

Dividendes. — 1947 : 300 fr. C. F. A. ; 1948 : 500 fr. de Djibouti.

Objet. — Assure les opérations d'aconage, de charbonnage, de fourniture d'eau à Djibouti.

Conseil. — MM. Ch. Michel-Cote, présid. ; Georges Philippar [Messageries maritimes], vice-présid. ; [Jacques] d'Anglejan[-Chatillon], admin. dél. ; de Boysson [peut-être Louis (beau-frère de Jacques d'Anglejean), anc. ing. du P.O., ou son frère Robert de Boysson, de Chalandage et remorquage de l'Indochine], Ch. Gimon, R. Lemaigen [SCAC], Cie de l'Afrique Orientale, Cie de transports océaniques, adm.

---